



MAIRIE ROCHE
(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
19/09/2023 - 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY conseillers municipaux.

Excusée : Mme Cindy CHARLES,

Secrétaire de séance : Mr Jérôme VRAY

Avant le début de la séance Madame le Maire demande si une délibération peut être rajoutée, le conseil vote pour à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Le compte rendu du conseil municipal du 04/07/2023 est approuvé à l'unanimité.

- **Délibération 2023 41 D** Uniformisation des révisions de loyer

Madame le Maire explique au conseil que certains baux de location auraient besoin de modification. En effet les dates et modalités de révision de chacun des baux est différent.

Il est proposé de réviser les loyers chaque année le 1er juillet en fonction de la variation de l'indice référence des loyers publiés par l'INSEE. L'indice à prendre en compte sera le plus récent publié. Le conseil vote pour à l'unanimité.

- **Délibération 2023 42 D** Choix de l'entreprise de déneigement

Suite à la recherche d'un nouveau prestataire pour effectuer le déneigement Madame le Maire indique qu'une seule entreprise a répondu à l'offre. Il s'agit de l'entreprise SASU GRANDPIERRE domiciliée au 86 chemin de la Fougère 42600 Roche qui propose un taux horaire de 62€ HT. Le conseil décide à l'unanimité de signer la convention avec la SASU GRANDPIERRE.

- **Délibération 2023 43 D** Choix de l'entreprise – barrières plan d'eau

Suite au réaménagement du plan d'eau il convient de remplacer les barrières de protection le long de la digue. Madame le Maire donne à lire deux devis, celui de l'entreprise SASU GRANDPIERRE pour 3455€ HT et celui de l'entreprise ATOUT BOIS 42 pour 2764€ HT.

Après en avoir délibéré le conseil municipal avec 6 voix pour le devis de l'entreprise ATOUT BOIS et deux voix pour l'entreprise SASU GRANDPIERRE, valide le devis de l'entreprise ATOUT BOIS 42.





MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
19/09/2023 - 20 heures

• **Délibération 2023 44 D PROJET PLAN D'EAU-BARRIERES -DEMANDE DE SUBVENTION**

Au vu des éléments présentés le conseil décide à l'unanimité d'approuver :

- le projet d'installation de barrières de chaque côté de la digue du plan d'eau ainsi
- son montant de 2764 € HT
- Autorise Mme le Maire a déposé une demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe solidarité 2024 pour 2200€.

- La dernière délibération est repoussée au prochain conseil municipal
- Un point est fait sur les travaux, le réaménagement du plan d'eau qui est presque fini, l'engazonnement de la zone qui est à prévoir. Madame le Maire informe le conseil que Monsieur Jean Yves BESSEY a effectué différents travaux.
- Le conseil est informé qu'un locataire a été trouvé pour l'appartement 250 A.
- Monsieur Jean Yves BESSEY demande des nouvelles du questionnaire « portage des repas », Madame le Maire lui indique qu'il n'y a eu aucun retour.
- Un point est fait sur le bulletin municipal.
- Le conseil est informé que la secrétaire de mairie sera en congés du 23/11/2023 au 13/12/2023. Le service remplacement a été demandé pour une ½ journée sur la période.
- Le conseil est informé que le conseil d'école se tiendra le 19/10/2023 à 19h à Verrières en Forez.
- Le conseil est informé que la commémoration du 11 novembre se tiendra pour l'apéritif à Roche le 19/11/2023 suivi du repas des aînés.
- Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20h30. La prochaine réunion est fixée pour le 16 octobre 2023.

Approuvé le 16/10/2023, à Roche

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Jérôme VRAY

